

Maison de la culture yiddish-Bibliothèque Medem

Association de loi de 1901 d'intérêt général

Je fais un don pour l'aménagement des nouveaux locaux.

Un reçu Cerfa vous sera délivré permettant une déduction fiscale de 66% à concurrence de 20% du revenu imposable pour les particuliers, et 5% du chiffre d'affaires pour les sociétés.

Un don de 1 000 € revient, après déduction, à 340 €.

100 % des sommes collectées seront consacrées à l'aménagement des locaux.

Nom _____

Prénom _____

Raison sociale (pour les so _____

Adresse _____

Tél. _____

Email _____

Soutien (*guter fraynd*) : à partir de 100 €

Bienfaiteur (*nadvn*) : à partir de 1 000 €

Mécène (*bal-toyve*) : à partir de 10 000 €

Donateur (*geber*) : à partir de 500 €

Fondateur (*boyer*) : à partir de 5 000 €

Ange (*malekh*) : à partir de 50 000 €

Ci-joint un chèque de _____ €

Les dons peuvent être consacrés à la mémoire d'une personne disparue :

Nom de la personne _____ Date du décès _____

Les chèques à l'ordre de la Maison de la culture yiddish-Bibliothèque Medem
sont à adresser au 18, passage Saint-Pierre Amelot 75011 Paris

Si vous souhaitez faire un don déductible de l'**Impôt de solidarité sur la fortune** à une des fondations qui soutiennent la Maison de la culture yiddish, contactez notre présidente, Fanny Barbaray (fanny@yiddishweb.com ou 01 47 00 14 00)